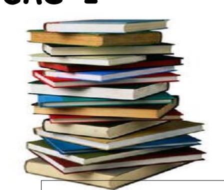
Fiche 1



Tout savoir (ou presque…) sur le CDI

Pour accéder à toutes les informations sur le CDI (horaires, catalogue en ligne, agenda, mode d'emploi, etc), rendez-vous sur le site internet du CDI à l'adresse suivante :
http://0331435f.esidoc.fr

ou depuis la page d'accueil du site internet du collège
http://www.collegeleseyquems.fr
en cliquant sur l'icône

e-sidoc
Portail Internet du CDI

Le **C**entre de **D**ocumentation et d'**I**nformation est un lieu de travail et de lecture ouvert à tous les élèves et les adultes du collège.

Pour l'année scolaire 2015-2016, les horaires d'ouverture du CDI sont les suivants :

Lundi 9h00 – 12h30 / 13h15 – 16h05
Mardi 8h30 – 12h30 / 13h15 – 16h05
Jeudi 9h00 – 12h30 / 13h15 – 16h05
Vendredi 8h30 – 12h30 / 13h15 – 14h00

Vous pouvez venir au CDI durant vos heures de permanence.

Vous pouvez également venir de 13h15 à 14h00 : il faut alors impérativement s'inscrire au bureau de la Vie Scolaire pendant la récréation du matin. Vous attendez dans la cour de récréation et je viens vous chercher dans le hall à 13h15. Il est interdit de monter seul et d'attendre devant la porte du CDI.

Le CDI est fermé pendant la récréation de 10h25, mais ouvert pendant celle de 15h50.

Il y a une règle très importante au CDI : le respect du travail et de la tranquillité de tous. C'est pour cette raison que vous êtes priés de chuchoter entre vous et de vous déplacer calmement (Je suis TRES exigeante là-dessus !).

Enfin, le règlement intérieur du collège est également applicable au CDI : donc, pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, pas de lecteur MP3 ! etc



La documentaliste est un professeur. Si, Si ! Elle a passé un concours qui s'appelle un CAPES de documentation comme le professeur de mathématiques qui a un CAPES dans cette matière, le professeur de français qui a un CAPES en Lettres, etc.
La professeure documentaliste est là pour **vous renseigner sur les documents qui existent au CDI**, pour **vous apprendre et vous aider à faire une recherche**, pour **vous guider dans votre travail**, pour **vous conseiller une lecture**…

Mais elle doit en même temps saisir les documents dans la base informatique pour que les élèves et les professeurs puissent les retrouver, préparer des projets avec ses collègues, s'informer sur les nouveautés en littérature, répondre aux questions des élèves, les aider à utiliser les ordinateurs,… Bref, la documentaliste s'ennuie rarement et essaie d'être très patiente avec tout le monde… (Mais elle n'y arrive pas toujours !)
Quoi qu'il en soit, vous êtes toujours les bienvenus au CDI.

N'hésitez pas à poser des questions et à demander de l'aide !

Que vient-on faire au CDI ?



Le CDI est un lieu agréable et calme, c'est vrai. **On peut y faire de nombreuses choses...mais pas tout et n'importe quoi !** On n'y vient pas, par exemple, pour jouer aux cartes, pour papoter pendant des heures avec ses camarades ou pour surfer sur des sites de jeux sur Internet...

Par contre, vous pouvez :

-**Faire des recherches documentaires** en utilisant le logiciel de recherche E-Sidoc, sur Internet ou en consultant des CD-ROM, des livres documentaires, des revues...

-**Lire**

-**Emprunter** des documents

-**Consulter des CD-ROM et des DVD** documentaires et éducatifs

-**Vous informer sur votre orientation** en consultant la documentation sur les métiers, les études, les diplômes...

Les élèves qui ont une recherche documentaire sont toujours prioritaires pour venir au CDI et pour utiliser les ordinateurs.

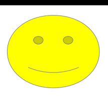
Les devoirs se font en salle de permanence (sauf s'ils nécessitent l'utilisation de documents du CDI).

Le CDI peut accueillir des classes dans le cadre d'activités pédagogiques (ODP, initiation des 6e,… par ex.) et nécessite également des opérations de gestion particulières (saisie informatique, rendez-vous avec des éditeurs, affichage,…) : le CDI peut donc parfois être fermé ou réservé à certaines classes.

Pensez à consulter le planning affiché à l'entrée du CDI,dans le hall et sur le site internet du CDI tous les lundis et organisez votre travail !

En résumé ...

On peut



Faire des recherches documentaires
Consulter les cédéroms et les DVD du collège
Travailler avec des documents
S'informer
Lire des romans, des contes, des livres documentaires, des BD, des mangas,...
Emprunter plein de livres
Rêvasser (parfois...)

On ne peut pas



Être bruyant
Être insolent
Mâcher du chewing-gum
Faire ses devoirs sans documents du CDI (sauf de 13h15 à 14h00)
Surfer sur n'importe quel site internet
Courir, chanter, siffler (non, désolé !)
Papoter comme si on était dans la cour de récréation
...

On doit



Montrer son carnet de liaison à l'entrée
Déposer son sac à l'entrée
Dire bonjour !
Parler à voix basse
Remettre sa chaise à sa place en partant
Prendre soin des livres et du matériel
Ranger les documents à leur place
Penser à ramener son livre à temps au CDI (la durée d'un prêt est de 15 jours)
Être de bonne humeur, si possible ...

Bonnes lectures et

bonnes recherches documentaires !